

## DECISION

### Décision DAS-2026-11 portant attribution de subvention à l'association ARISE

#### LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le code de l'éducation, notamment en ses article L715-2 et L715-3,  
Vu le code de l'éducation, notamment en ses article L841-5 et L841-11,  
Vu le décret n°2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation  
Vu les circulaires du 3 novembre 2011 et du 21 mars 2019 relatives à la programmation et au suivi des actions financées par la contribution vie étudiante et de campus  
Vu la délibération n°2020-03-06 du conseil d'administration de l'INSA Rouen portant délégation de pouvoir au directeur,  
Vu la demande de subvention présentée par l'association ARISE en date du 26 mars 2026,  
Vu l'avis de la commission projet (FSDIE) en date du 26 mars 2026

## DECIDE

### Article 1


Une aide d'un montant de neuf cent trente-six euros (936 €) est attribuée à l'association ARISE sur le budget 2026 pour le projet « formation OUTrans ».


### Article 2

L'association ARISE remettra un bilan moral et financier de son action à l'issue du projet (ou un bilan intermédiaire si le projet n'est pas encore terminé mais que la subvention a été utilisée) au plus tard le 30 novembre 2026 à la direction des formations et de la vie étudiante.

A Saint Etienne du Rouvray, le 02 avril 2026

Le Directeur de l'INSA Rouen

  
Mourad Abdelkrim BOUKHALFA





**ARISE**

**Association pour la Représentation,  
l'Inclusion et la Solidarité Étudiante**

INSA Rouen Normandie

arise@insa-rouen.fr

À Saint-Étienne-du-Rouvray, le 27 Mars 2026

**À l'attention de Monsieur Mourad BOUKHALFA**

Directeur de l'INSA Rouen Normandie

Objet : Demande de budget de fonctionnement

Monsieur le Directeur,

Par la présente, l'association **ARISE – Association pour la Représentation, l'Inclusion et la Solidarité Étudiante** sollicite l'attribution d'un budget de fonctionnement annuel de 500 euros.

Depuis sa création, ARISE œuvre au sein de l'INSA Rouen Normandie pour proposer des espaces de représentation, d'écoute, de sensibilisation et de solidarité étudiante, en particulier autour des enjeux d'inclusion, d'égalité et de lutte contre les discriminations. À travers ses activités et ses initiatives, l'association participe à la dynamique de la vie étudiante et au renforcement d'un cadre collectif respectueux et bienveillant.

La présente demande ne porte pas sur le financement d'une action exceptionnelle, mais sur l'attribution d'un socle de fonctionnement permettant à l'association d'assurer, dans de bonnes conditions, la continuité de ses activités, sa gestion courante ainsi que certaines charges indispensables à son existence et à son organisation.

Ce soutien permettrait ainsi à ARISE de disposer de moyens modestes mais nécessaires pour poursuivre son engagement au sein de l'établissement dans un cadre sérieux, stable et pérenne.

Nous vous remercions par avance de l'attention portée à cette demande et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération respectueuse.

**Melek CHIHAOUI**

**Président d'ARISE – coordinateur et représentant légal**



### Complément à la lettre :

ARISE – Association pour la Représentation, l'Inclusion et la Solidarité Étudiante – est une association étudiante déclarée, domiciliée à l'INSA Rouen Normandie. Elle a été fondée afin d'offrir au sein de l'établissement un cadre de représentation, d'écoute, de sensibilisation et de solidarité autour des enjeux d'égalité, d'inclusion et de lutte contre les discriminations.

Conformément à ses statuts, l'association a notamment pour objet de représenter et rendre visibles les étudiant·es concerné·es par des situations de minorisation ou de discrimination, de sensibiliser la communauté étudiante et les personnels aux enjeux de justice sociale, de créer des espaces inclusifs et sécurisants, et d'organiser des actions éducatives, culturelles, militantes ou solidaires.

ARISE fonctionne selon une organisation démocratique articulée autour de l'Assemblée Générale, du Conseil de Coordination et, selon les besoins, de pôles de travail et de commissions. Le Conseil de Coordination comprend statutairement la coordination, la trésorerie, le secrétariat et les référent·es des pôles de fonctionnement.

À ce jour, l'association compte 30 membres dont 17 membres cotisant·es.

Le Conseil de Coordination est actuellement composé de :

- Melek CHIHAOUI, président d'ARISE (coordinateur statutaire, représentant légal)
- Baptiste LE GOFF, secrétaire
- Emy TRUQUIN, trésorière
- Amaël DURAND et Marie PETIT, référent·es Pôle événementiel
- Lola SEIGNEZ et Eli Montlouis-Felicite--Vizzone, référent·es Pôle communication

Depuis sa création, ARISE a déjà engagé plusieurs actions de sensibilisation, d'échange et de structuration associative sur le campus. L'association souhaite désormais consolider son fonctionnement courant afin de poursuivre ses activités dans un cadre stable, rigoureux et pérenne.



## **Plan d'activités prévisionnel :**

Pour les mois à venir, ARISE prévoit de poursuivre et développer les actions suivantes :

### **1. Temps d'échange et de sensibilisation**

Organisation de cafés-rencontres, discussions thématiques, stands d'information et permanences associatives autour des enjeux d'égalité, d'inclusion, de santé mentale, de discriminations et de vie étudiante.

### **2. Actions de prévention et de formation**

Mise en place d'actions de sensibilisation ou de formations (par exemple notre formation de Mai sur la transidentité délivrée par l'association OUTRANS) sur des thématiques liées aux discriminations, aux violences, aux identités LGBTQIA+, à l'égalité de genre et à la solidarité étudiante.

### **3. Production de supports et communication**

Création et diffusion de supports d'information, affiches, documents pédagogiques, publications numériques et outils de communication utiles à la visibilité de l'association et à l'information des étudiant·es.

### **4. Coopérations et partenariats**

Poursuite de liens avec les services de l'établissement, les acteur·ices de la vie étudiante et, lorsque pertinent, des associations ou intervenant·es extérieur·es intervenant sur les thématiques portées par ARISE.



## Budget de fonctionnement prévisionnel :

### Dépenses prévisionnelles :

- Assurance et obligations administratives : 120 €
- Outils numériques et licences utiles au fonctionnement associatif : 100 €
- Communication, impressions et supports d'information : 110 €
- Fournitures et petit matériel de fonctionnement : 90 €
- Accueil, accessibilité et actions courantes : 140 €
- Logistique et supports réutilisables : 100 €

**Total prévisionnel : 660 €**

### Affectation de la subvention demandée

La subvention sollicitée a vocation à soutenir le fonctionnement courant de l'association, en permettant la prise en charge de dépenses administratives, d'outils numériques, de communication, de petit matériel et de moyens logistiques légers utiles à la continuité de ses actions.

## Budget Prévisionnel 2025-2026

Entités	Dépenses prévisionnelles	Recette prévisionnelles	
Assurance et frais administratifs	120,00 €	N/A	
Outils numériques utiles au fonctionnement associatif	100,00 €	N/A	
Communication, impression et supports	110,00 €	N/A	
Fourniture et petit matériel	90,00 €	N/A	
Accueil, permanences et actions courantes	140,00 €	N/A	
Logistique et supports réutilisables	100,00 €	N/A	
Adhésions et recettes associatives propres	N/A	160,00 €	
Subvention de fonctionnement sollicitée auprès de l'INSA	N/A	500,00 €	
	Total dépenses :	660,00 €	
		Total recettes :	660,00 €